

Oléiculture. La région de Fès-Meknès cartonne

Avec une production oléicole qui dépasse 1 million de tonnes pour la saison agricole 2017-2018, la région de Fès-Meknès vient de renforcer sa position de leader en matière d'huile d'olives au Maroc. Au titre de la campagne 2018-2019 la DRA de la région Fès-Meknès estime une production de 790.206 tonnes avec une diminution de 21% par rapport à l'année dernière.

Mehdi Idrissi
m.idrissi@leseco.ma

Suite aux bonnes conditions climatiques qu'a connues la région de Fès-Meknès pour la campagne agricole 2017-2018, avec une moyenne de précipitation de l'ordre de 579,18 mm, soit un surplus de 70% par rapport à la campagne précédente et une répartition spatiale et temporelle équilibrée de la pluie, le bilan oléicole a enregistré une production de quelque 1.027.573 tonnes (T). C'est ce qui a été dévoilé récemment par la Direction régionale de l'agriculture (DRA) de Fès-Meknès. Dans les détails, on trouve que la répartition géographique de cette production place la province de Taounate en tête avec 370.028 tonnes, suivie de Taza avec 198.720 T, El Hajeb (110.180 T), Fès (99.528 T), Meknès (97.699 T), Sefrou (95.385 T), Boulemane (54.046T) puis Ifrane (19875 T). Sur ce total, quelque 808.319 tonnes ont été produites à partir des terres bour alors que le reste (219.254 T) provient des superficies irriguées, ce qui fait état d'un rendement de 2,7 tonnes/ha dans les terrains bour et de 5,4 tonnes/ha dans ceux irrigués, certaines fermes irriguées ayant enregistré une récolte de 12



tonnes/ha. Il faut noter que la région compte actuellement une superficie oléicole totale estimée à 334.145 ha, dont plus de 294.000 ha bour. Près de 40% de cette superficie se concentre au niveau de la province de Taounate. Le Maroc dispose d'une superficie oléicole de 1.070.000 ha. Selon les dernières statistiques du ministère de l'Agriculture, la production nationale oléicole devrait atteindre 2 millions de tonnes pour la campagne 2018-2019 marquant ainsi

une hausse de 28% par rapport à l'année précédente. Plus de 790.000 T en 2018-2019. La production prévisionnelle des olives au titre de la campagne 2018-2019 au niveau de la région Fès-Meknès est estimée à 790.206 tonnes avec une diminution de 21% par rapport à l'année dernière. Selon la répartition géographique de cette production, la province de Taounate vient en première position avec 287.410 tonnes, suivie de Taza (158.160 T), Meknès (77.880 T), Fès (74.936 T), Sefrou (73.555 T), El Hajeb (68.130 T), Boulemane (48.260T) et Ifrane (1.875 T). Les responsables de la DRA indiquent que «80% de la production totale des olives au niveau de la région

est destinée à la trituration, 13% à l'autoconsommation en l'état et 5,6% à la conserverie». Pour pallier aux défis environnementaux, il faut préciser que de nouvelles pratiques agricoles et des techniques de production d'huile d'olives ont été adoptées au cours de ces dernières années, ce qui a permis une amélioration des conditions de la production d'huile d'olives de qualité. La protection de l'environnement et à la valorisation des sous-produits de l'olivier. Dans ce cadre, on peut citer l'exemple d'OleaFood (Filiale du Groupe LCM-Aicha) qui dispose d'une capacité de traitement des grignons humide de 1.500 tonnes par jour. Il est à noter que les résidus, margines et grignons d'olives causent de sérieux problèmes environnementaux, de pollution des rivières, des nappes phréatiques.

Problème des margines

À Taounate, là où il y a le plus grand réservoir d'oliviers dans la région, les unités de trituration des olives «les máasras», tournent à plein régime et l'huile qui en dérive ne constitue qu'une part infime de la biomasse produite tout au long du processus oléicole. Cette année, huit unités de trituration d'olives viennent d'être interdites d'exercer dans la province de Taounate, pour non-respect des normes environnementales en vigueur. Selon des responsables de la province de Taounate, «les unités fermées se situent dans les communes de Taouante, Tmazgana (Ghafsay), Otoubouabane (Tissa), Moulay Bouchta et Mkansa (Kariat Ba Mohamed), en outre des avertissements ont été adressés à six autres unités». Les autorités compétentes affirment que 70% des unités visitées respectent les normes en vigueur. Ils reprochent aux unités sanctionnées leur non-respect du cahier des charges notamment sur les plans des effets sur l'environnement et d'hygiène. Il faut rappeler que la région Fès-Meknès compte plus de 4.810 unités de trituration avec une capacité de 768.591 tonnes, dont 100 de deux phases, 141 de trois phases et 4.569 traditionnelles.



La région compte actuellement une superficie oléicole estimée à 334,145 ha, dont plus de 294.000 ha de terres bour.